



Déménager en Bretagne : le rétroplanning

De trois mois avant au premier mois après : démarches, déménageurs, jour J et check-lists à cocher pour arriver en Bretagne sans rien oublier

GUIDE PRATIQUE ONDES DE BRETAGNE

Déménager en Bretagne : le rétroplanning

De trois mois avant au premier mois après : démarches, déménageurs, jour J et check-lists à cocher pour arriver en Bretagne sans rien oublier

Au sommaire

- 01 Le principe du rétroplanning
- 02 M-3 à M-2 : fixer la date et le cadre
- 03 Comparer les devis et choisir sa formule
- 04 M-1 : organiser les contrats et l'adresse
- 05 J-15 à J-1 : finaliser
- 06 Le jour J
- 07 M+1 : s'installer et régulariser
- 08 Check-list : de M-3 à M-2
- 09 Check-list : M-1 et J-15
- 10 Check-list : jour J et M+1
- 11 Fiche : mes contacts du déménagement
- 12 Sources

Édité par PRODIF pour Ondes de Bretagne (ville-saint-benoit-des-ondes.fr). Rédaction : La rédaction Ondes de Bretagne. Version du 25 octobre 2026. Ce guide donne des repères généraux : vérifiez toujours les notices des fabricants, les règles locales et les conditions de votre terrain. Usage personnel ; reproduction et revente interdites.

CHAPITRE 01

Le principe du rétroplanning

Un déménagement se rate rarement le jour J. Il se rate plutôt trois mois avant, quand un préavis part trop tard, ou un mois après, quand une carte grise n'a pas changé d'adresse. Le rétroplanning consiste à partir de la date du déménagement et à remonter le temps : chaque démarche reçoit une échéance, et l'on avance par périodes.

Ce guide suit cinq périodes.

Période	Objectif principal	Démarches clés
M-3 à M-2	Fixer la date et le cadre	Préavis, devis, école, congés
M-1	Organiser	Contrats, cartons, changement d'adresse
J-15 à J-1	Finaliser	Relevés, clés, sac de survie
Jour J	Déménager	Chargement, état des lieux, compteurs
M+1	S'installer	Carte grise, médecin, impôts, liste électorale

À retenir : la date du déménagement dépend souvent de deux contraintes que vous ne maîtrisez pas, la fin du préavis de l'ancien logement et la date d'entrée dans le nouveau. Calez-les en premier, puis construisez tout le reste autour.

Un déménagement vers la Bretagne, quelles particularités ?

La distance compte. Venir d'Île-de-France, de Lyon ou du Sud-Ouest signifie souvent un trajet de plusieurs centaines de kilomètres, donc un déménagement « longue distance » : devis plus élevés, chargement la veille ou le matin et livraison le lendemain dans certains cas, et un ou plusieurs repérages sur place avant de signer un bail ou un compromis.

Deuxième particularité : la saison. L'été est la période la plus demandée chez les déménageurs, et c'est aussi la haute saison touristique sur le littoral breton, ce qui complique la recherche d'un logement temporaire si les dates ne se suivent pas. Si vous avez le choix, une date hors juillet-août et hors fin de mois laisse plus de souplesse.

CHAPITRE 02

M-3 à M-2 : fixer la date et le cadre

Donner congé pour l'ancien logement

Si vous êtes locataire, le préavis est la première échéance à respecter. Selon service-public.fr (page vérifiée en avril 2026) :

- logement vide : préavis de **3 mois** par défaut ;
- logement meublé : préavis de **1 mois**, dans tous les cas ;
- logement vide en **zone tendue**, ou pour certains motifs (premier emploi, mutation, perte d'emploi, nouvel emploi après une perte d'emploi, attribution d'un logement social, RSA ou AAH, état de santé) : préavis réduit à **1 mois**, à condition de le mentionner et de le justifier dans la lettre de congé.

Le congé se donne par lettre recommandée avec avis de réception, par acte de commissaire de justice ou par remise en main propre contre émargement. Un simple e-mail n'est pas valable. Le préavis court à partir de la réception

effective de la lettre par le bailleur, pas de son envoi : prévoyez quelques jours de marge.

Attention : une fois le congé donné, vous ne pouvez pas revenir dessus sans l'accord du bailleur. Ne l'envoyez qu'une fois le nouveau logement sécurisé, ou assurez-vous d'une solution de repli.

Si vous êtes propriétaire et vendez, la date de la signature de l'acte de vente fixe la date à laquelle vous devez libérer les lieux. Si vous achetez en Bretagne, reprenez que les délais entre compromis et acte authentique sont souvent de l'ordre de trois mois.

Demander les devis de déménageurs

Trois mois avant, c'est le bon moment pour demander au moins trois devis, surtout pour un déménagement en été ou en fin de mois. Le chapitre suivant détaille la méthode.

Prévenir l'employeur et poser ses congés

Il n'existe pas, dans le Code du travail, de congé légal général pour déménagement dans le secteur privé. Certaines conventions collectives ou accords d'entreprise en prévoient un : vérifiez la vôtre. Sinon, posez vos jours de congés tôt.

Anticiper l'école

Pour un enfant en maternelle ou en élémentaire publique, l'inscription se fait d'abord auprès de la mairie de la nouvelle commune, puis l'admission à l'école désignée. Pour le collège ou le lycée, l'affectation passe par les services académiques (académie de Rennes pour les quatre départements bretons) : contactez l'établissement actuel pour obtenir le certificat de radiation et le dossier de changement d'établissement. Plus la demande est précoce, plus le choix est large.

Trier

Moins de volume, c'est un devis plus bas. Faites un premier tri pièce par pièce : vendre, donner, déposer en déchèterie. Le volume se mesure en mètres cubes, et c'est la base de calcul de tous les devis.

CHAPITRE 03

Comparer les devis et choisir sa formule

Obtenir un devis fiable

Un devis sérieux repose sur une visite technique (sur place ou en visio) qui évalue le volume, l'accès (étage, ascenseur, distance entre le camion et la porte) et les objets fragiles ou lourds. Un devis établi sans visite est souvent imprécis, et c'est sur le volume que naissent les désaccords le jour J.

Ce qu'un devis doit indiquer :

- l'identité de l'entreprise et son numéro d'inscription au registre des transporteurs ;
- le volume estimé en mètres cubes ;
- les adresses de chargement et de livraison, avec les conditions d'accès ;
- les dates de chargement et de livraison ;
- la formule choisie et le détail des prestations ;
- le prix TTC, les modalités de paiement et l'acompte demandé ;
- la valeur déclarée du mobilier et le niveau de garantie en cas de dommages.

Les trois formules courantes

Formule	Ce que fait le déménageur	Ce que vous faites
Économique	Chargement, transport, déchargement	Cartons, démontage, emballage
Standard	En plus : démontage et remontage des meubles, emballage du fragile	Cartons du non-fragile
Luxe	Tout l'emballage et le déballage	Presque rien

Les dénominations varient d'une entreprise à l'autre : comparez le contenu, pas le nom de la formule.

La déclaration de valeur

Avant le déménagement, vous remplissez une déclaration de valeur : elle fixe le plafond d'indemnisation en cas de perte ou de casse. Sous-évaluer la valeur pour faire baisser le prix revient à réduire votre protection. Listez à part les objets de valeur.

Le prix

Le prix dépend du volume, de la distance, de la formule, de la saison et des accès. Un déménagement longue distance vers la Bretagne se chiffre souvent en milliers d'euros pour un logement familial. Les écarts entre devis peuvent être importants : c'est la raison d'en demander au moins trois et de les comparer à volume égal.

Louer un utilitaire

Si vous déménagez vous-même, réservez l'utilitaire tôt, vérifiez la catégorie de permis exigée (le permis B suffit jusqu'à 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge) et prévoyez la franchise en cas de dommage. Sur un long trajet, comptez le retour du véhicule ou un aller simple, plus cher.

CHAPITRE 04

M-1 : organiser les contrats et l'adresse

Le changement d'adresse en ligne

Le service public propose un téléservice gratuit de déclaration de changement de coordonnées, accessible depuis service-public.fr. En une seule démarche, il informe plusieurs organismes : caisses d'allocations familiales et d'assurance maladie, caisses de retraite, administration fiscale, France Travail, ainsi que certains fournisseurs d'énergie. La liste exacte des organismes s'affiche dans le formulaire : vérifiez-la et prévenez les autres vous-même.

Attention : ce téléservice ne met pas à jour la carte grise. Le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation est une démarche distincte (voir le chapitre « M+1 »).

La réexpédition du courrier

La Poste propose un contrat de réexpédition du courrier, payant, pour une durée de 6 ou 12 mois. Il couvre les oublis, mais ne remplace pas les changements d'adresse auprès de chaque expéditeur.

Énergie, eau, internet

- **Électricité et gaz** : vous ne « transférez » pas forcément votre contrat. Vous pouvez résilier l'ancien et souscrire un nouveau contrat pour le nouveau logement, en relevant les index des compteurs le jour du départ et le jour de l'arrivée. Prévoyez la souscription quelques jours avant l'emménagement pour éviter une coupure.

- **Eau** : le service est géré localement (commune, intercommunalité ou délégataire). Renseignez-vous auprès du service des eaux de la nouvelle commune.
- **Internet** : vérifiez l'éligibilité de la nouvelle adresse à la fibre avant de choisir. Un transfert d'abonnement chez le même opérateur est souvent possible ; une résiliation peut entraîner des frais si vous êtes encore en période d'engagement. Les délais d'installation peuvent dépasser deux semaines : lancez la démarche un mois avant.

Assurance habitation

Le nouveau logement doit être assuré dès la remise des clés ; pour un locataire, l'assurance des risques locatifs est obligatoire et le bailleur peut demander l'attestation. Deux options : transférer le contrat chez votre assureur actuel avec un avenant, ou résilier. Le déménagement est un motif de résiliation prévu par le Code des assurances, et après un an de contrat la résiliation est possible à tout moment.

Banque, employeur, abonnements

Prévenez la banque, l'employeur, la mutuelle, les abonnements (presse, téléphone, salle de sport) et, si vous en avez, l'assureur auto, qui doit connaître le nouveau lieu de garage du véhicule.

Les cartons

Comptez large : les cartons manquent toujours. Numérotez-les, notez la pièce de destination et le contenu sommaire, et tenez un inventaire. Gardez les cartons « fragile » à part et signalez-les au déménageur.

CHAPITRE 05

J-15 à J-1 : finaliser

Les deux semaines avant

- Confirmez la date et l'heure avec le déménageur ou la location d'utilitaire.
- Demandez une autorisation de stationnement si la rue l'exige : selon les communes, elle est délivrée par la mairie ou la police municipale, avec un délai parfois de plusieurs jours. Faites-le pour l'ancienne et la nouvelle adresse.
- Fixez les rendez-vous d'état des lieux : sortie pour l'ancien logement, entrée pour le nouveau.
- Videz et dégivrez le congélateur la veille ou l'avant-veille.
- Rassemblez les documents importants dans un dossier que vous transportez vous-même.

Le sac de survie

Préparez un sac ou un carton qui voyage avec vous : papiers d'identité, dossier du déménagement, chargeurs, médicaments, une tenue de rechange, de quoi manger le premier soir, papier toilette, ampoules, outils de base (tournevis, clé Allen), et les draps pour la première nuit.

Les clés et les relevés

Notez où se trouvent toutes les clés de l'ancien logement (boîte aux lettres, cave, garage, badges) pour les rendre lors de l'état des lieux. Photographiez les compteurs et les pièces vides en fin de journée.

CHAPITRE 06

Le jour J

Au départ

- Soyez présent dès l'arrivée de l'équipe et faites le tour du logement avec le chef d'équipe.
- Signalez les objets fragiles et ceux qui ne partent pas.
- Vérifiez que rien ne reste dans les placards, la cave, le grenier ou le jardin.
- Relevez les compteurs d'électricité, de gaz et d'eau, et photographiez-les.
- Réalisez l'état des lieux de sortie et rendez les clés contre un document signé.

À l'arrivée

- Indiquez aux déménageurs la pièce de destination de chaque carton (affichez un plan ou des étiquettes sur les portes).
- Vérifiez le mobilier au déchargement, avant de signer la lettre de voiture.
- Notez les réserves précises sur la lettre de voiture en cas de dommage ou d'objet manquant. Une mention vague comme « sous réserve de déballage » n'a guère de valeur : décrivez le dommage.
- Relevez les compteurs du nouveau logement.
- Réalisez l'état des lieux d'entrée si vous êtes locataire, pièce par pièce, avec photos datées.

Attention : en cas de dommage constaté après le départ des déménageurs, les réserves doivent être adressées rapidement au transporteur par lettre recommandée. Le délai figure dans les conditions générales du contrat : lisez-le avant le jour J et agissez dans les jours qui suivent.

Les premières heures

Montez les lits, installez la salle de bain et la cuisine en priorité. Le reste attendra le lendemain.

CHAPITRE 07

M+1 : s'installer et régulariser

La carte grise

Le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation doit être fait dans le mois qui suit le déménagement, en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). La démarche est gratuite : méfiez-vous des sites privés qui la facturent. En cas d'oubli, l'amende forfaitaire est de 135 €. Pour les premiers changements, vous recevez une étiquette à coller sur le certificat ; au-delà, un nouveau certificat est émis.

Le permis de conduire

Le changement d'adresse n'est pas obligatoire sur le permis de conduire.

Le médecin traitant

Choisissez un nouveau médecin traitant et faites la déclaration avec lui : il la transmet en ligne à l'Assurance maladie. Sans médecin traitant déclaré, vos remboursements peuvent être minorés. L'accès à un médecin généraliste varie beaucoup selon les secteurs en Bretagne : commencez les démarches dès l'arrivée, voire avant. Pensez aussi au dossier médical, au dentiste, au pédiatre et aux ordonnances en cours.

Les impôts

Si vous n'avez pas utilisé le téléservice de changement de coordonnées, signalez le changement d'adresse dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr. Indiquez aussi la nouvelle adresse lors de la prochaine déclaration de revenus. Si vous devenez propriétaire, vous serez par ailleurs concerné par la taxe foncière ; la taxe d'habitation sur la résidence principale a été supprimée, mais elle subsiste pour les résidences secondaires.

La liste électorale

L'inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune n'est pas automatique en cas de déménagement. Elle se fait en ligne sur service-public.fr ou en mairie, avant une date limite propre à chaque scrutin.

Les autres changements

- CAF et Assurance maladie, si vous n'avez pas utilisé le téléservice.
- Banque, employeur, mutuelle, assurances.
- Abonnements, fournisseurs en ligne, programmes de fidélité.
- Vétérinaire et fichier d'identification des animaux (I-CAD) pour un chien ou un chat.

La caution de l'ancien logement

Le bailleur doit restituer le dépôt de garantie dans un délai d'un mois si l'état des lieux de sortie est conforme à celui d'entrée, de deux mois sinon. Notez la date de l'état des lieux de sortie et relancez si nécessaire.

À REMPLIR / À COCHER

Check-list : de M-3 à M-2

- ☐ Date de déménagement fixée et compatible avec la fin du bail et l'entrée dans le nouveau logement
- ☐ Préavis envoyé en recommandé (durée vérifiée : 1 ou 3 mois)
- ☐ Trois devis de déménageurs demandés avec visite technique
- ☐ Congés posés, convention collective vérifiée
- ☐ Inscription scolaire lancée (mairie ou services académiques)
- ☐ Certificat de radiation demandé à l'école actuelle
- ☐ Premier tri effectué

À REMPLIR / À COCHER

Check-list : M-1 et J-15

- ☐ Déménageur choisi, devis signé, déclaration de valeur remplie
- ☐ Changement d'adresse en ligne effectué
- ☐ Réexpédition du courrier souscrite (si besoin)
- ☐ Électricité et gaz : nouveau contrat souscrit, ancien résilié à la bonne date
- ☐ Eau : service des eaux de la nouvelle commune contacté
- ☐ Internet : éligibilité vérifiée, transfert ou nouvel abonnement lancé
- ☐ Assurance habitation : nouveau logement couvert dès la remise des clés
- ☐ Banque, employeur, mutuelle, assurance auto prévenus
- ☐ Autorisations de stationnement demandées (départ et arrivée)
- ☐ États des lieux de sortie et d'entrée programmés
- ☐ Sac de survie prêt

À REMPLIR / À COCHER

Check-list : jour J et M+1

- ☐ Compteurs relevés et photographiés au départ
- ☐ État des lieux de sortie signé, clés rendues
- ☐ Mobilier vérifié avant de signer la lettre de voiture
- ☐ Réserves précises notées en cas de dommage
- ☐ Compteurs relevés à l'arrivée
- ☐ État des lieux d'entrée signé
- ☐ Carte grise modifiée sur le site de l'ANTS (dans le mois)
- ☐ Médecin traitant choisi et déclaré
- ☐ Adresse mise à jour sur impots.gouv.fr
- ☐ Inscription sur la liste électorale
- ☐ Restitution du dépôt de garantie suivie

À REMPLIR / À COCHER

Fiche : mes contacts du déménagement

Date du déménagement

Déménageur ou loueur d'utilitaire

Téléphone du déménageur

Numéro de devis

Ancien bailleur ou agence

Nouveau bailleur, agence ou notaire

Fournisseur d'électricité et numéro de contrat

Fournisseur de gaz et numéro de contrat

Service des eaux de la nouvelle commune

Opérateur internet et date d'installation

Assureur habitation et numéro de contrat

École ou établissement des enfants

Nouveau médecin traitant

Index des compteurs au départ

Index des compteurs à l'arrivée

RÉFÉRENCES

Sources

- Service-public.fr — préavis du locataire : quel délai pour quitter un logement loué ?
- Service-public.fr — déclaration de changement de coordonnées (téléservice)
- Service-public.fr — changement d'adresse sur la carte grise
- Service-public.fr — dépôt de garantie : restitution en fin de bail
- Service-public.fr — inscription sur les listes électorales
- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) — modifier l'adresse sur le certificat d'immatriculation
- Assurance maladie (ameli) — choisir et déclarer son médecin traitant
- Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 — rapports locatifs (article 15, congé du locataire)
- Code des assurances — article L113-16 (résiliation en cas de changement de domicile)